

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMITE NATIONAL DU RASSEMBLEMENT
POUR LE DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRE D/2022/ **0430** /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS REGIONAUX DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Communiqué n°01 du 05 septembre 2021, portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

Vu le Décret D/2021/008/PRG/CNRD/SGG du 06 octobre 2021, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition ;

Vu le Décret D/2021/054/PRG/CNRD/SGG du 29 Octobre 2021, portant Nomination du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu le Décret D/2022/046/PRG/CNRD/SGG du 21 janvier 2022, portant nomination des hauts cadres au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu le Décret D/2022/0387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. Directeur Régional de l'Agriculture et de l'Elevage de N'Zérékoré :

Monsieur **Tidiane KABA**, précédemment Chef de section des Projets et Programmes d'investissement et de budgétisation au Bureau de Stratégie et de Développement du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

2. Directrice Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage de Faranah :

Madame **Sophie Seny SANDY**, précédemment Cheffe de Service Logistique à la Société Guinéenne de Palmiers à Huile et d'Hévéas (SOGUIPAH).

3. **Directeur Régional de l'Agriculture et de l'Elevage de Kindia :**
Dr **Moussa DOUMBOUYA**, précédemment Auxiliaire de recherche à l'Université Laval, Canada.
4. **Directrice Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage de Labé :**
Madame **Mariam Dalanda BAH**, Directrice Régionale par intérim de l'Agriculture et de l'Elevage de Labé.
5. **Directeur Régional de l'Agriculture et de l'Elevage de Conakry :**
Monsieur **Sama TOURE**, précédemment Enseignant à l'Institut pour le Développement des Compétences – Paris (IDC).
6. **Directrice Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage de Kankan :**
Madame **Sarangbè DIABY**, précédemment Inspectrice au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
7. **Directeur Régional de l'Agriculture et de l'Elevage de Boké :**
Monsieur **Thierno Boubacar BARRY**, Précédemment Président de la Coopérative agricole AGRO GUINEE.
8. **Directeur Régional de l'Agriculture et de l'Elevage de Mamou :**
Monsieur **Mamoudou DIAKITE**, précédemment chef section vulgarisation au Service de la promotion rurale et du conseil agricole.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 20 SEPT 2022



Colonel Mamadi DOUMBOUYA